

Une chance

Le mot « urbanité » décrit parfaitement l'attention multiple engagée dans le développement du projet de requalification du secteur de la Rôtisserie, entre politesse, bienveillance et organisation spatiale adaptée.

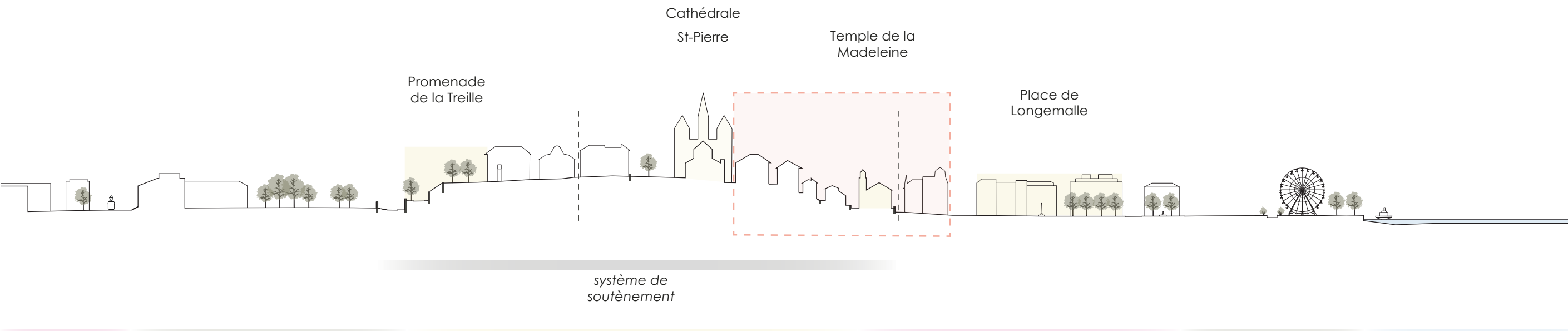
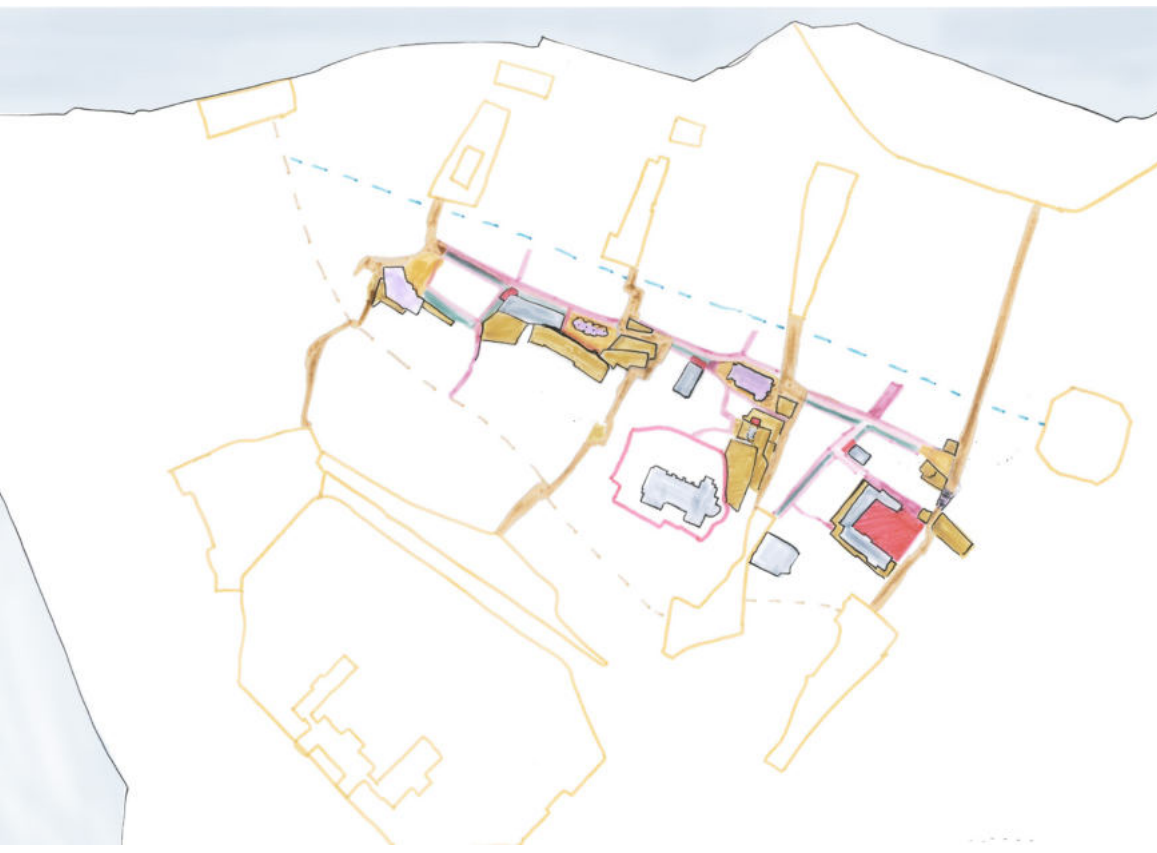
Situé à l'interface Vieille-Ville, Rues-Basses et quartier de Rive, le secteur va devenir un espace piéton majeur à l'échelle de l'hypercentre. Il sera aussi, à l'échelle du quartier, un espace où l'on vit, où l'on travaille et que l'on visite. Le concours est donc une véritable opportunité de réfléchir concomitamment aux réalités sociales et aux réalités spatiales. C'est l'occasion de réfléchir à l'avenir possible d'un quartier singulier de Genève comme un écosystème où les liens sociaux et les expériences vécues sont aussi importants que les infrastructures matérielles : une ville à la fois relationnelle et fonctionnelle.

Le quartier de la Rôtisserie, par ses grandes qualités urbaines intriquées liées à son histoire mouvementée, à sa position dans la ville comme à la diversité de ses espaces ouverts, offre, associé à la diversité de son occupation, une magnifique opportunité de transformer avec sobriété, ce qui est déjà là. Le projet s'appuie sur les composants élémentaires existants, les rues, les parvis, les traverses, les places

et les terrasses pour offrir un espace public hospitalier et inspirant, à la fois connecté et accueillant où l'on se déplace à pied et à vélo, où l'on prend plaisir à se rencontrer et qui offre une belle flexibilité d'appropriation. Les espaces ouverts parfois généreux, parfois intimistes, destinés par la morphologie complexe du site associée aux qualités des places existantes aux alentours, par-là, multiplie la diversité possible des ambiances.

La requalification du secteur de la Rôtisserie s'inscrit, au nord, dans le cadre de l'initiative populaire « Pour un centre-ville vivant, piéton et végétalisé ». Au sud, elle tisse des liens étroits jusqu'au Parc des Bastions et au-delà. Le projet permet de rassembler dans un véritable système d'espaces publics diversifiés les places existantes, de la Place de Longemalle à la Place du Bourg-de-Four, du Jardin Anglais à la Plaine de Plainpalais.

Cette proximité avec des espaces publics existants majeurs et généreux renforce le rôle de connexion aux alentours du secteur Rôtisserie et souligne l'importance d'offrir à la fois des parcours confortables et directs tout en ménageant des lieux de proximité et de pause à toutes les échelles pour accueillir la belle diversité d'usagers et d'usagers du quartier.



Quartier de Plainpalais	Parc des Bastions	Vieille-Ville	Secteur Rôtisserie	Rues Basses	Jardin Anglais	Léman
espace généreux	composante historique	trame étroite en pente	espaces généraux	trame régulière en plaine	espaces généraux	
composante historique	composante patrimoniale	composante patrimoniale	composante commerciale	composante commerciale	composante commerciale	
ambiance végétale	ambiance végétale	ambiance minérale	ambiance minérale	ambiance minérale	ambiance végétale	



La Place de la Madeleine

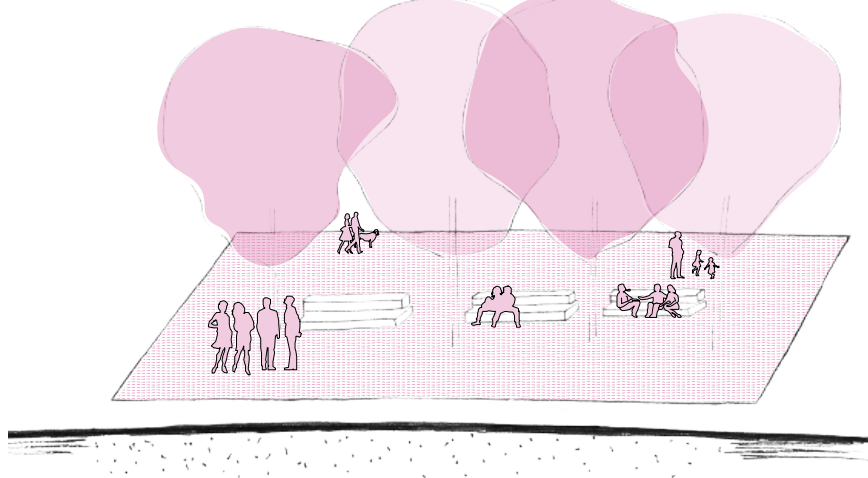
Un vocabulaire :

Les rapports au sol des éléments structurants du quartier, murs de soutènement, Temple de la Madeleine, Bibliothèque de la Cité, Alhambra, Salle Centrale et Abri de la Madeleine définissent une partie du vocabulaire élémentaire d'aménagement à étendre sur l'ensemble du secteur. Ce lexique est complété par la qualité des places existantes aux alentours.

à l'échelle du quartier places

Place de la Petite-Fusterie, Place du Rhône, Place du Lac, Place du Port, Place Métropole, Place des Florentins, Place de la Fusterie, Place du Molard, Place de Longemalle, Promenade de la Treille, Cour de Saint-Pierre, Place du Bourg-de-Four, Place des Casemates, Promenade de Saint-Antoine, Terrasse Agrippa-d'Aubigné.

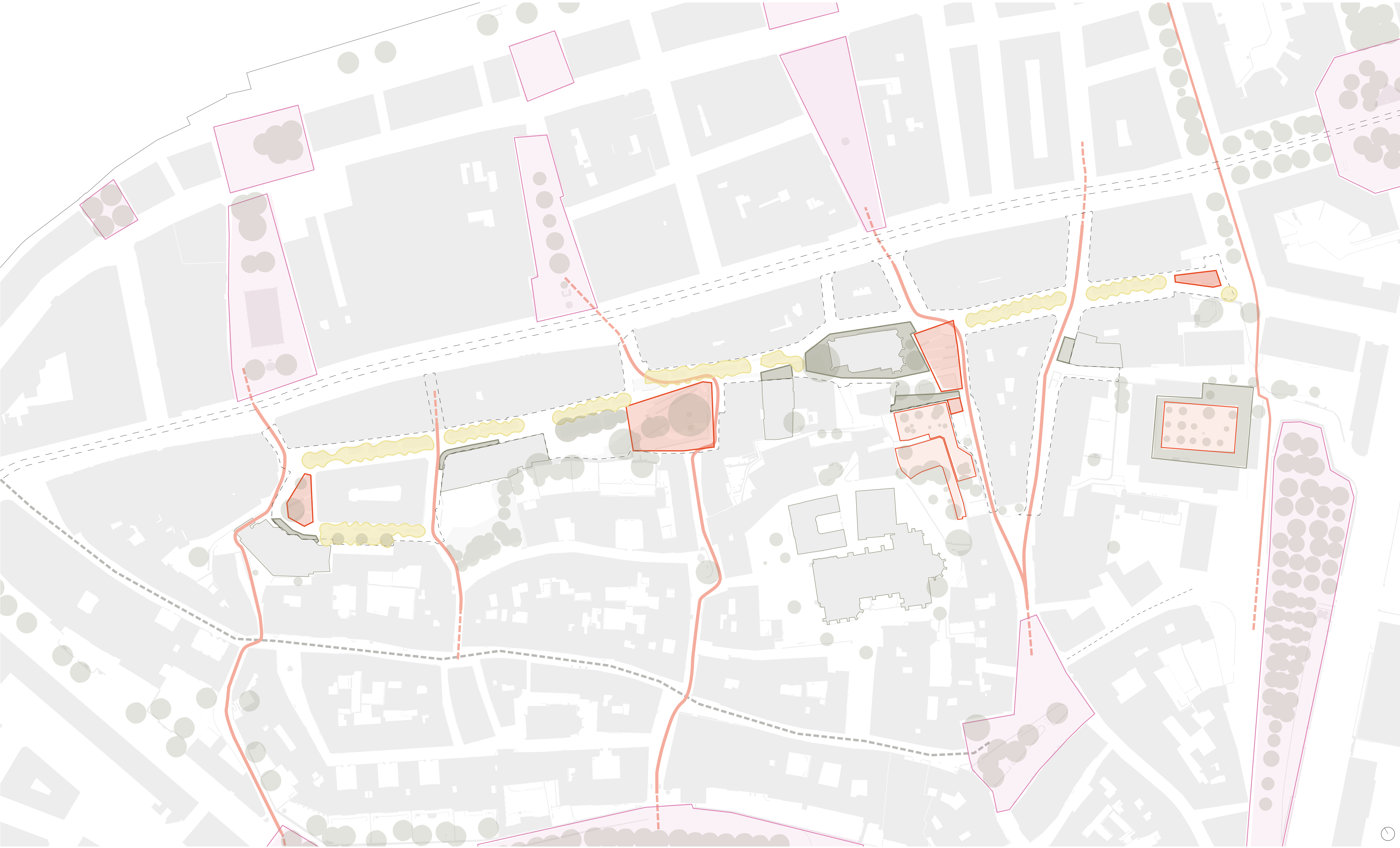
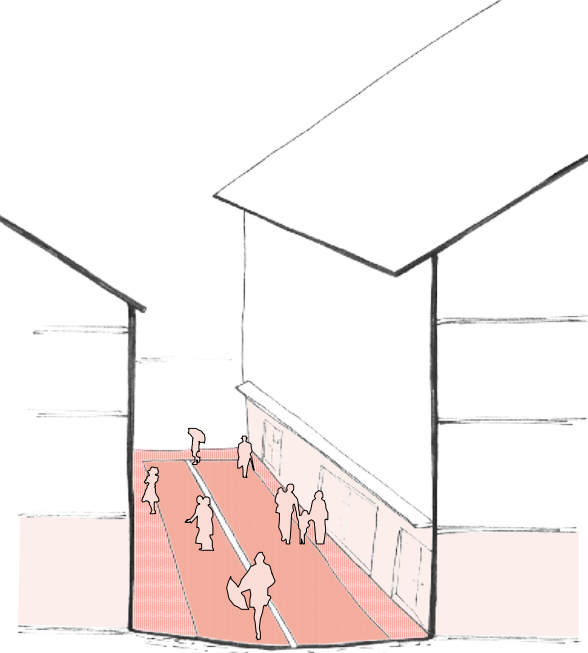
Situées hors périmètre mais à quelques minutes à pied seulement, les places et promenades existantes participent à la qualité de vie du quartier. Très nombreuses, majoritairement planes, elles offrent des ambiances diverses tant en termes de qualité de sol que d'arborisation.



RUES

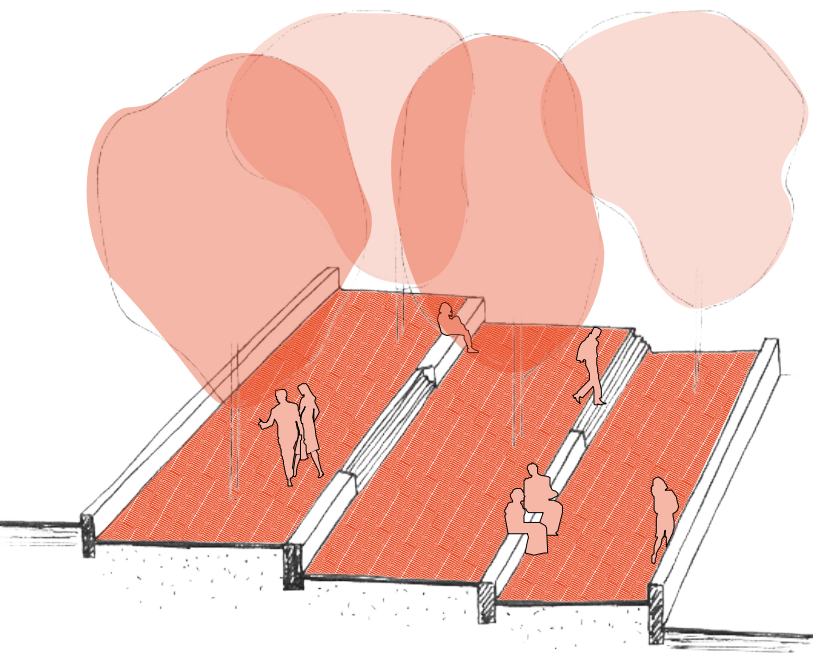
Inscrites dans la pente, ces voies historiques accompagnent les mouvements de la Ville depuis plusieurs siècles. Bordées de maisons, elles relient la Vieille-Ville aux quartiers situés au bas de la colline. Si le nom de la Rue de la Fontaine a changé quand la Ville a installé la fontaine au pied du chevet de la Madeleine, la plupart ont gardé leur nom. La toponymie de ces rues-là évoque la vie du quartier et de ses habitants et habitantes, rappelle la présence des jardins ou encore la richesse des marchands de cuir.

Elles sont conservées tant en termes de continuité que de forme. Seules les surfaces en enrobé sont supprimées pour étendre les qualités des surfaces existantes en pied de façades. Ces voies historiques retrouvent une homogénéité de sol de façade à façade sans bouleverser le caractère existant et apprécié par toutes et tous.



à l'échelle du lieu placettes

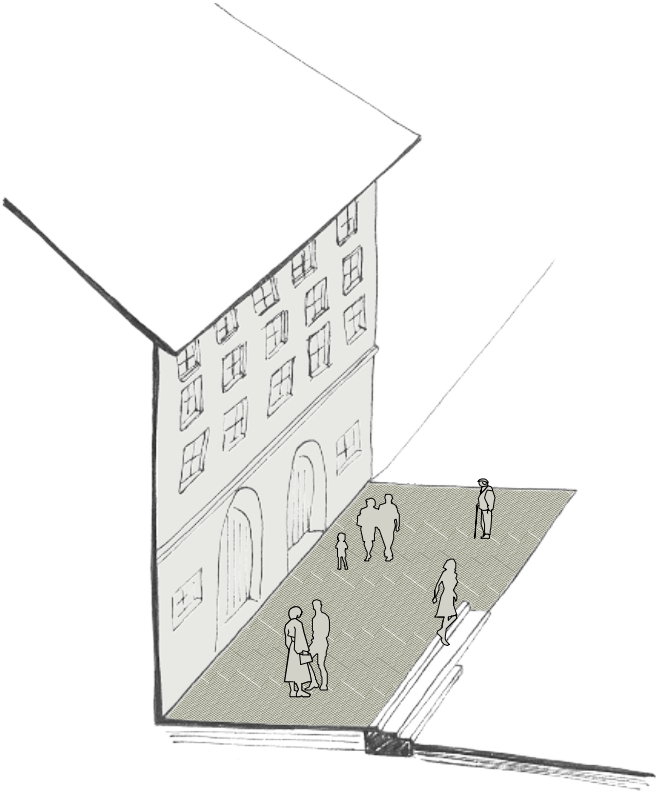
Les généreux espaces non-bâti dégagés par les bouleversements urbains participent à la qualité de vie du quartier aujourd'hui déjà, quand bien même il ne sont pas encore tous accessibles à toutes et tous. Le projet de requalification du secteur Rôtisserie permet de compléter l'archipel de places et de placettes du quartier et multiplie les riches et belles successions possibles, à l'image de celle existant du Monument National à la place des Casemates et passant par les places du Port, de la Madeleine et du Bourg-de-Four. La quasi-disparition du trafic motorisé permet d'offrir des espaces de proximité qui enrichissent les possibilités d'appropriation par les usagers et usagères des lieux. Construits en terrasses et en relation fine avec la pente, ces espaces perméables sont accessibles de plain pieds par toutes et tous. Leurs dimensions domestiques et leur rapport à la pente évoquent l'histoire du lieu, de la place des Trois Perattix à la nouvelle placette des Écoles.



parvis

La notion de parvis est étendue ici aux espaces situés devant des bâtiments civils. À l'inverse des places, ceintres de rues et de passages, les parvis sont en liens direct avec les bâtiments qu'ils relient. L'espace gagné sur la circulation permet de dégager des espaces plus ouverts ou devant des lieux culturels et structurants du quartier.

Plus ou moins généreux en fonction des lieux qu'ils annoncent, Salle Centrale de la Madeleine ou Bibliothèque de la Cité, par exemple, les parvis se distinguent par la nature de leur revêtement. Réalisés avec un dallage de pierres naturelles, ils rendent visible la richesse de l'offre culturelle du quartier. Adaptés au bâtiment qu'ils soulignent, ils sont le lieu de l'attente et de la pause.

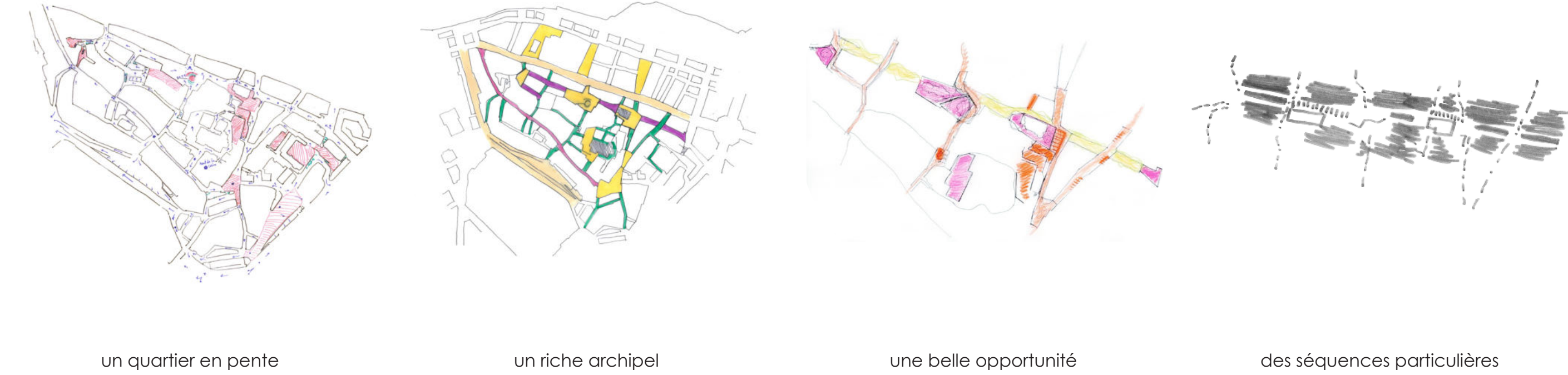
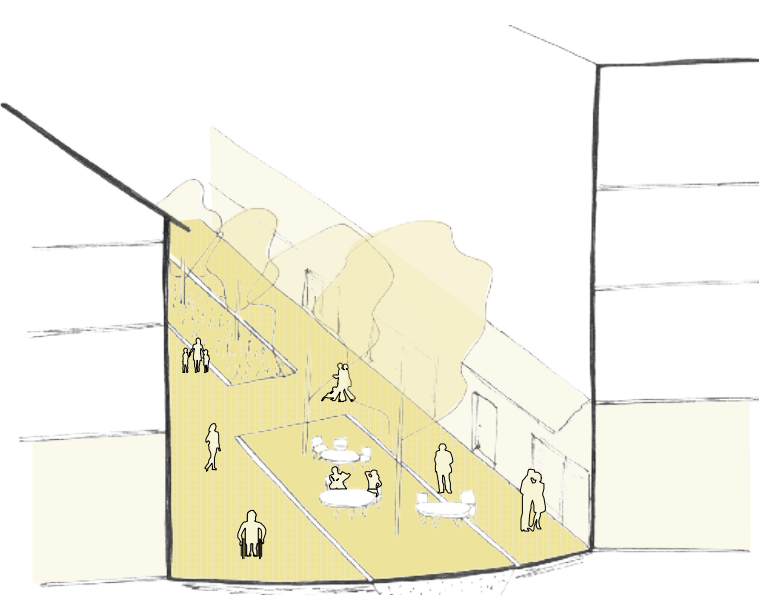


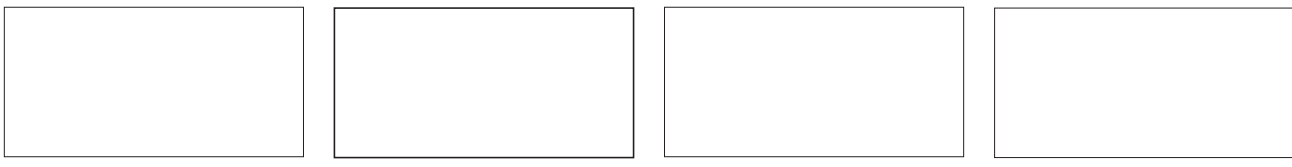
traverses

Jeunes centennaires, la succession des rues et l'enchaînement d'espaces ouverts, de la rue du Vieux-Collège à la rue de la Rôtisserie, dessinent une belle continuité et offrent des perspectives visuelles variées. Ces rues tissent des liens entre les îlots bâtis et relient les rues historiques et les passages existants.

Bénéficiant de l'espace retrouvé, les rues sont arborées et perméables. Elles peuvent être parcourues par tout le monde et en tout sens. Elles permettent de chaloier calmement le long des rez-de-chaussée actifs, ici aussi, seules les surfaces en enrobé sont supprimées pour étendre les qualités des surfaces existantes en pied de façades.

Profitant de la topographie, conçue en son temps pour évacuer en direction du lac les eaux de pluies, elles deviennent des espaces de stockage et de redistribution des eaux météoriques.





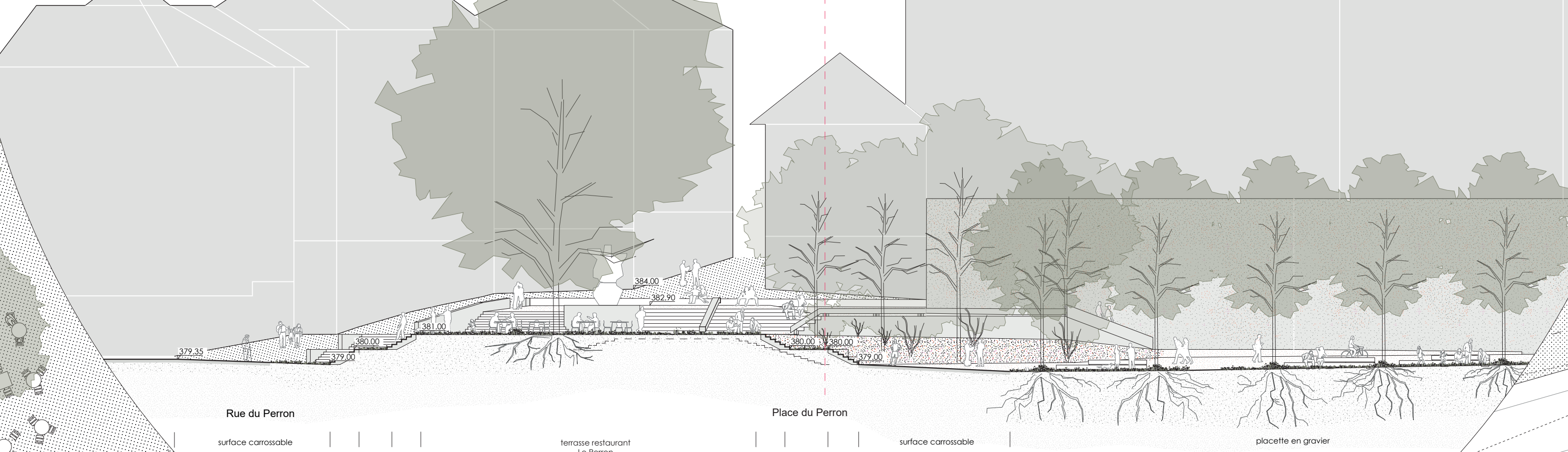
Coupe AA' // Place des Trois-Perdrix

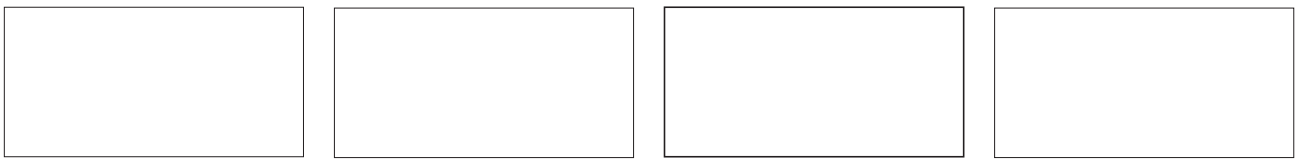
1:250 0 2.5 5 12.5m

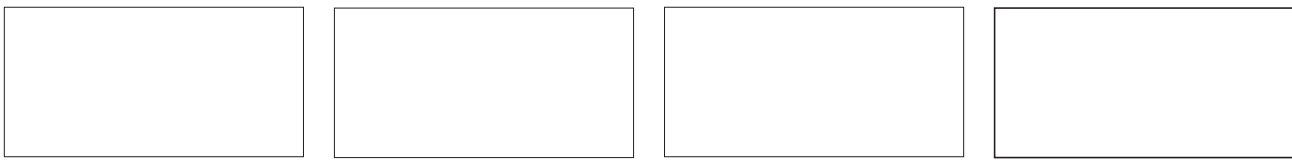


Coupe BB' // Place du Perron

1:250 0 2.5 5 12.5m







La ville piétonne

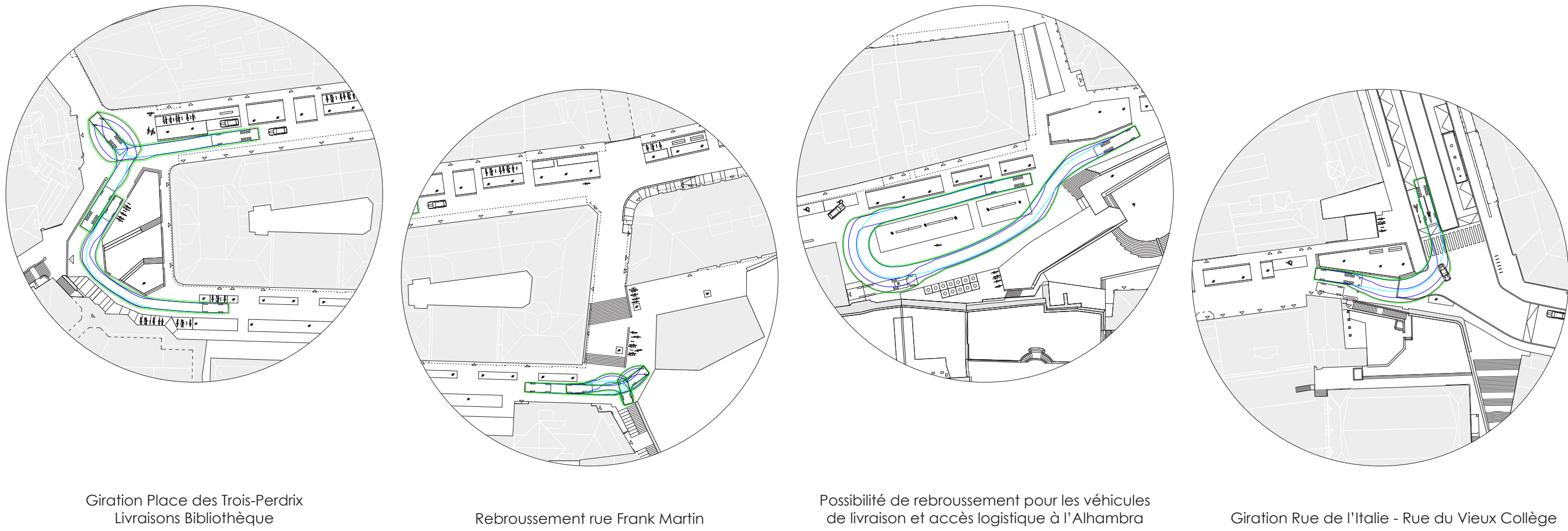
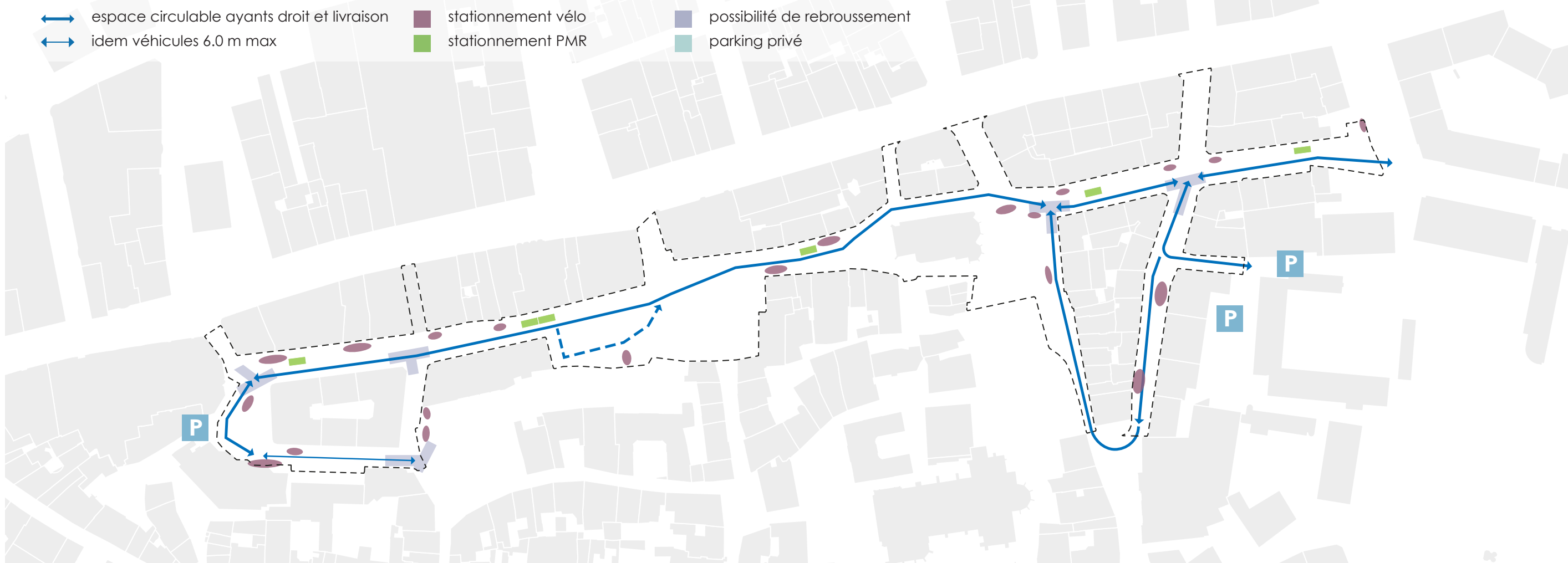
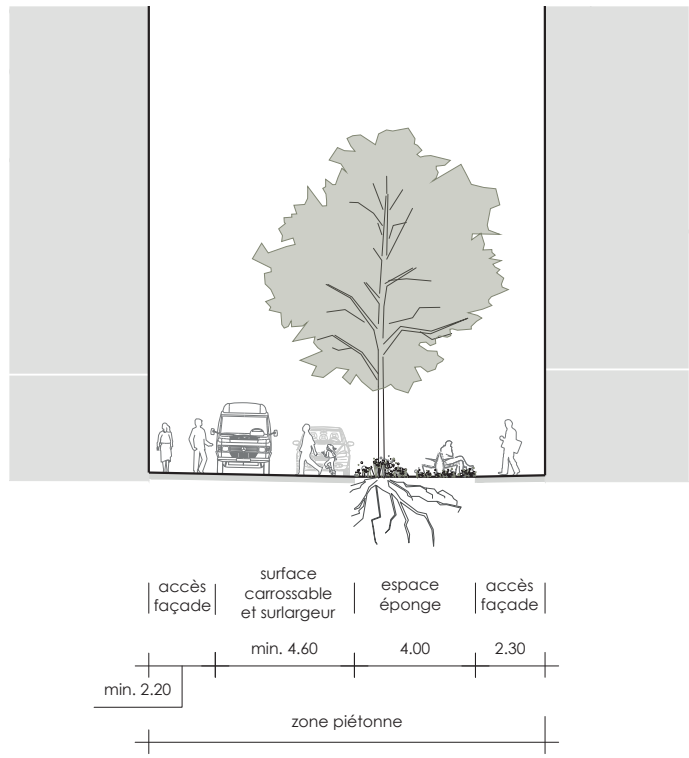
Avec le projet « Rôtisserie », la ville de Genève finalisera la piétonisation du secteur « Vieille Ville » « Rue Basses » et « Cour de Rive ». Le périmètre, aujourd'hui peu accueillant pour les piétons, sera rendu à celles et ceux qui le pratiquent en douceur. Les vélos devront adapter leur vitesse ; le nombre des supports de stationnement sera largement augmenté.

Afin de garantir la qualité de vie du quartier, la place des véhicules motorisés sera réglementée. Les livraisons ne pourront accéder au secteur que quelques heures le matin ; la géométrie des aménagements sera adaptée au déchargement par des surfaçeurs de l'espace « carrossable ». Les ayant droit et les personnes à mobilité réduite pourront accéder au secteur en tout temps. Six places de stationnement PMR sont prévues.

L'espace logistique de l'Alhambra est maintenu. Il accueille le « Tour-bus » avec remorque. Cet

espace offre par ailleurs une possibilité de rebussement aux véhicules de livraison, évitant un parcours inutile jusqu'à la Place des Trois-Perdrix. Celle-ci voit les surfaces actuellement dévolues à la circulation et au rebussement sensiblement réduites, les contraintes dues aux livraisons et à l'accès au parking privé sont néanmoins prises en compte.

Enfin, la fonction routière de la rue de la Péliserie est supprimée : celle-ci devient une rue uniquement piétonne, valorisant l'usage du passage du Térallet reliant la Vieille-Ville à la rue du Marché, ainsi que les terrasses existantes.



La ville en pente

L'ensemble des murs de soutènement qui construisent la Vieille Ville devient de moins en moins présent à mesure que l'on se rapproche des berges du Léman.

Le secteur de la Rôtisserie se place à mi-pente en installant de petits espaces à plat en transition entre les terrasses historiques et le réseau de Places basses structurant l'espace public. Ces nouvelles terrasses sont accessibles à niveau grâce aux espaces en pente attenants aux façades. Pour les plus pressés, de nouveaux escaliers permettront de rejoindre les différents lieux de pause.

A l'exemple des nouveaux escaliers proposés au pied du chevet du Temple de la Madeleine, le projet profite de la pente pour construire, par des interventions plus ou moins importantes, un quartier où l'on se sent en sécurité, notamment par la suppression des impasses.



La ville éponge

La mutation conséquente du secteur va participer à un retour d'un cycle urbain de l'eau proche de l'état naturel. De nombreuses surfaces imperméables sont remplacées par des sols perméables ou semi-perméables. L'espace gagné sur les chaussées permet d'augmenter la présence des strates végétales, herbacées, arbustives et arborées, participant ainsi à l'amélioration du climat urbain.

À côté de son rôle bioclimatique (évaporation et ombrage), cette végétation permet de structurer le sol par son système racinaire. Les généreuses fosses de plantations permettent de stocker et infiltrer les eaux de pluie. Ce triptyque eau-sol-végétation permet une gestion des eaux durable et favorise le vivant.

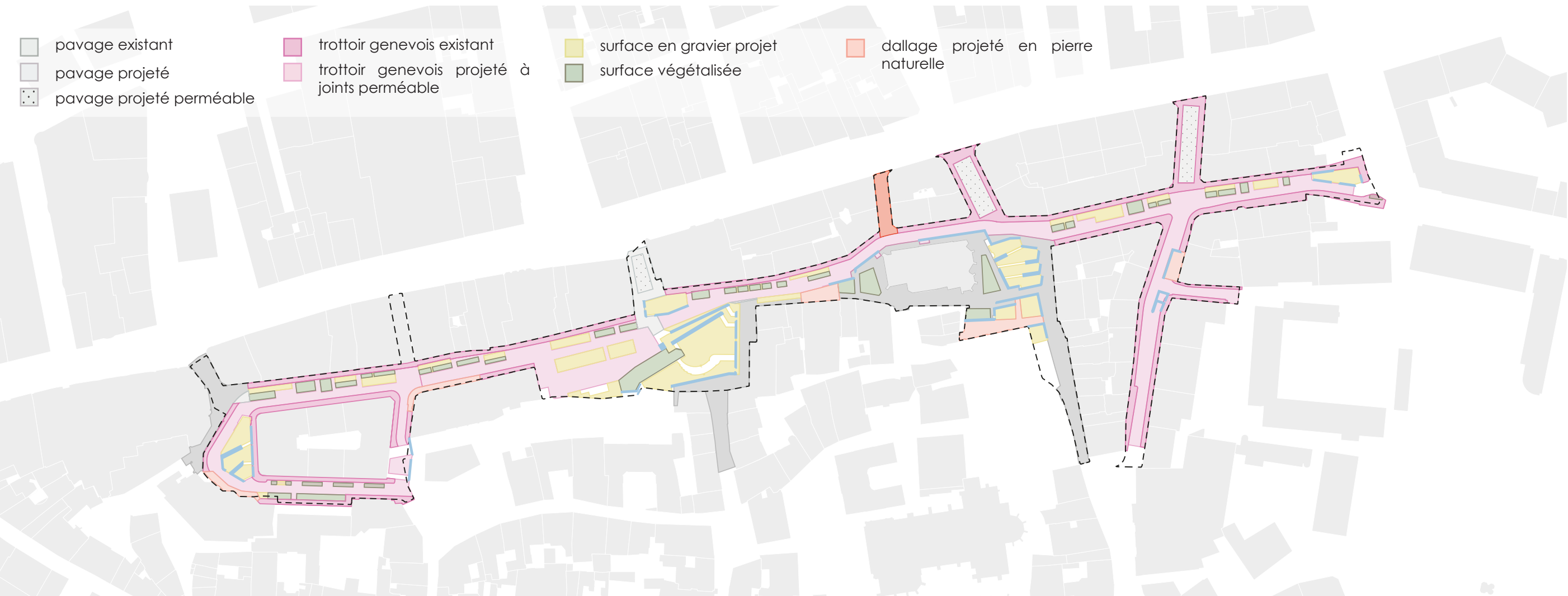
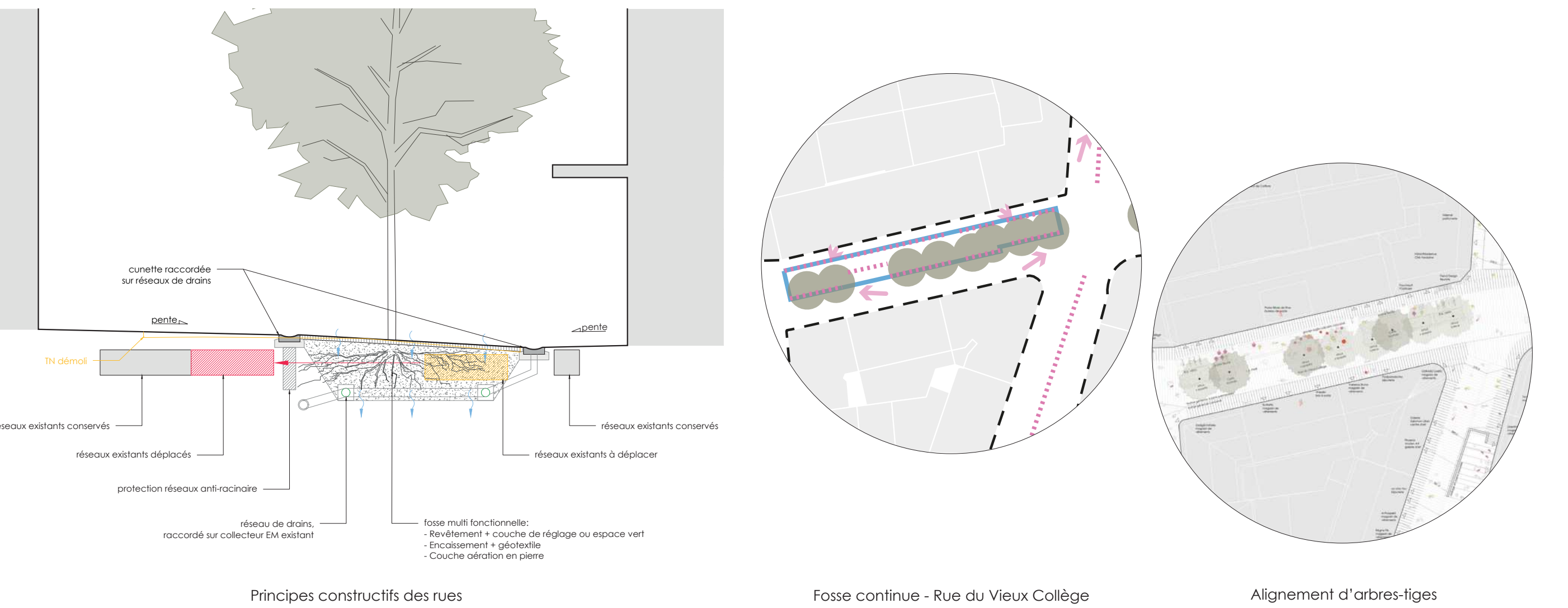
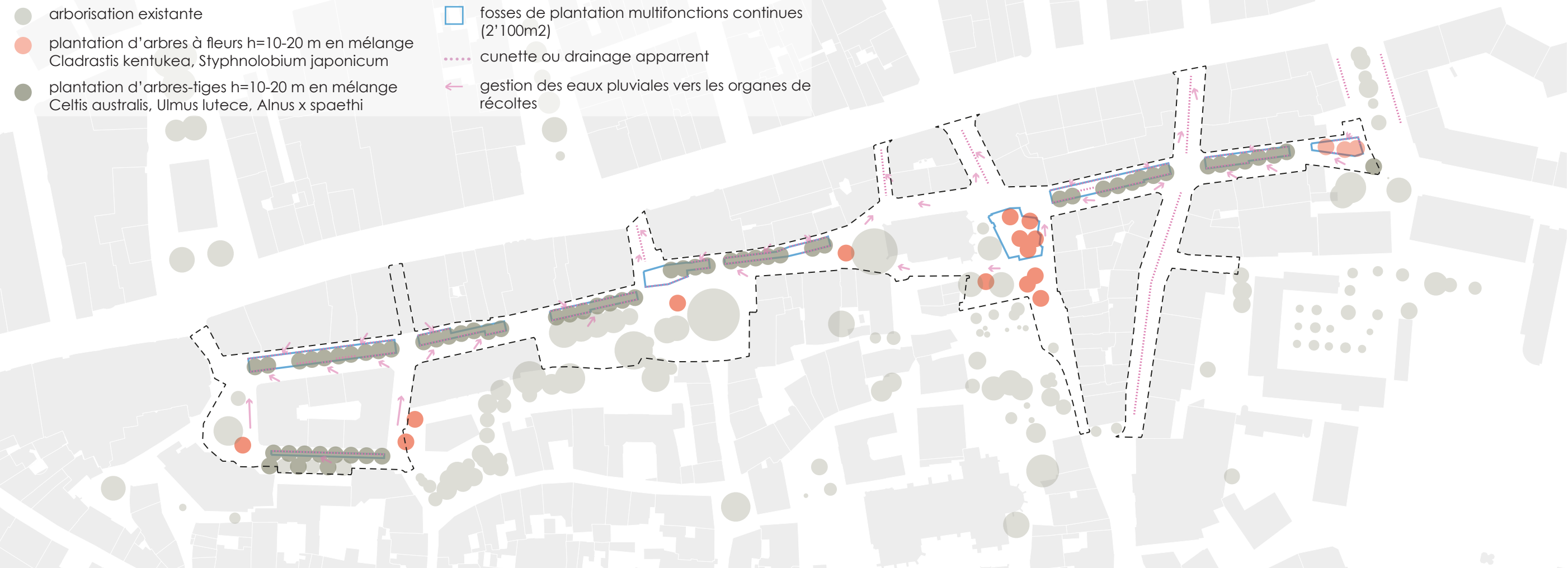
Les sols en place seront améliorés et régénérés afin de devenir vivants et fonctionnels, à la fois socle, ressource, et réservoir.

Le projet met en œuvre près de 2'100 m2

de fosses multifonctionnelles. Celles-ci désengorgent le réseau. Lors d'événements pluvieux importants, des surverses assureront l'évacuation du surplus d'eau. Ces éléments sécuritaires sont prévus au vu de la proportion limitée de terrain limoneux en place.

S'agissant de réseaux unitaires, cette approche permet également de limiter le fonctionnement des déversoirs d'orage lors de fortes pluies et par là même de diminuer les risques de déversement d'eaux mélangées au milieu naturel.

Si des déviations de réseaux enterrés seront nécessaires pour la réalisation des multiples plantations envisagées, l'intervention sur les réseaux est aussi une opportunité de renouveler et de moderniser les réseaux sous terrains, à l'image du réseau Genilac et du développement à venir des réseaux de thermique.



La ville durable

Compte tenu de la qualité des matériaux existants, le projet prévoit d'en conserver une proportion significative. Il inclut également le réemploi de plusieurs éléments de construction et de mobilier.

Les changements de matérialité raisonnés sont motivés par les objectifs suivants : remplacer les surfaces en enrobé par des surfaces plus claires (qui réfléchissent davantage la lumière et se réchauffent moins), maximiser les surfaces perméables, assurer la continuité des matériaux de sol de façade à façade et au sein du quartier.

De nouveaux pavages à joints perméables, ainsi qu'une adaptation du traditionnel trahoir genevois avec joints larges (ensimencés ou en béton poreux), notamment, s'inscriront désormais dans la mosaïque de matériaux existants.

Une attention toute particulière sera portée sur les chantiers aux alentours dans le but de

favoriser le réemploi des matériaux existants (bordures, planches, mobiliers, matériaux excavés...), de diminuer la sollicitation sur les matières premières, de limiter la mise aux rebus de ces matériaux et de favoriser les circuits courts.

En termes d'infrastructures, selon la nature des sols constituant les coffres de chaussées existantes, et moyennant des investigations et autres sondages géotechniques, détection de pollution, ces matériaux pourront servir à la réalisation des travaux de requalification de la rue de la Rôtisserie.

La ville vivante

Le quartier de la Rôtisserie est un lieu animé, fréquenté, traversé. Les personnes interrogées sur place lors d'une journée d'été nous évoquent la beauté, les rues piétonnes, les pavés, l'ancien, les bars et les restaurants, les terrasses, la promenade, le fait de profiter. C'est un quartier où l'on flâne, on fait des achats, on fait une pause, on prend un verre, on va au spectacle, on se recueille, on mange au restaurant, on prend un verre, on habille, on sort le soir, on se rend au travail, on dort à l'hôtel, on va à l'école, on boquaine, on fait un tour de carrousel, on va à la Poste.

Ces usages s'expriment assez librement sur les axes verticaux reliant la vieille-ville aux Rue-Basses (notamment aux rues du Perron, de la Fontaine, Verdaine).

Sur l'axe longitudinal (rues Rôtisserie-Madeleine-Purgatoire-Vieux-Collège), la place prise par le stationnement et les véhicules de livraisons dans

le quartier contraignent toutefois fortement ces usages.

Une composante artistique intégrée au développement futur du projet renforcerait encore l'identification et l'attachement aux lieux de vie, que nous leur considérons comme intrinsèque.

À la Place des Trois-Perdrix, des terrasses pourront s'installer. La rue Frank-Martin deviendra un espace apaisé et végétalisé. La rue de la Péliserie sera rendue aux piétons, et le parvis de l'Alhambra sera dédoublé. Des terrasses apparaîtront au pied des arbres. Ces rues, plus agréables pour les piétons, seront naturellement occupées sur l'ensemble de l'espace.

La végétation, les revêtements perméables et de nouvelles assises vont multiplier les envies de venir et s'arrêter dans le périmètre, de jour comme de nuit, aussi grâce à un éclairage urbain repensé.



La Place du Perron

